



Equipement  
 Feux de route  
 Feux de croisement HELLA K 21073 ++)  
 Feux de position A  
 Feux rouges WBC CH 1 0133 01  
 Feux stop  
 Clignoteurs av I (E) K 12642 ++ ar CH 1 0133 01  
 Catadioptres av I (E) ar I (E)  
 Feux de gabarit av ar  
 Feux compléent 1/ feu orange BOSCH CH 1088 02 / 01 §)  
 Eclairage plaque  
 Essuie-glace avec/sans lave-glace  
 Avertisseurs 1/ HELLA 002 952/e1 20011  
 ou d'autres modèles selon les fiches d'homologation

Indications pour le permis de circulation

\*)

Genre du véhicule Chariot de travail agricole (vhc. spécial)  
 Marque et type JOHN DEERE 955  
 Homologation  
 N° CH 5447 16  
 Carrosserie moissonneuse-batteuse  
 Places total 1 avant  
 Poids à vide 6200 Carburant D  
 Charge utile CV-impôt 27,45  
 Poids total 6200 Cylindrée 5390

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

Seuls les véhicules équipés d'une plaquette de l'importateur séparée, peuvent être immatriculés sur la base de cette fiche d'homologation.

\*) Véhicule spécial : largeur totale 3450 mm.

+) Variante de pneus : AV = 18.4 - 26 10 PR 6840 (1,4) V-max 30 km/h  
 23.1 - 26 8 PR 5700 (1,1) 30 km/h  
 AR = 7.50 - 16 6 PR 1420 (2,5) 30 km/h  
 10.5/80 - 18 6 PR 2860 (2,2) 30 km/h

++) La hauteur des feux de croisement, la hauteur et la distance de l'avant des clignoteurs latéraux sont admises pour raisons techniques.

§) A noter dans le permis de circulation:

- 1 plomb sur butée de pleine charge (code 101);
- les diviseurs doivent être démontés (code 139);
- le réservoir à grains doit être vidé;
- les supports des feux arrières, marqués jaune/noir, doivent être déployés;
- 2 poutres de protection, marquées noir/jaune, sont exigées devant le rabatteur (code 138);
- lors de courses de transfert, un lest de 40 kg (plaque de 1000x250x20 mm) doit être monté à l'arrière (OCE, art. 22, al. 2);
- feu orange exigé (code 115);
- marquage noir/jaune sur les côtés de la table de coupe et à l'arrière du véhicule (code 137).

Remplace FH CH 5447 16 du 15.06.76

Genre du véhicule

(13.09.76)

Lieu et date de l'homologation

Homologation fédérale des types de véhicules

Zollikofen, 15.6.76

Genre du véhicule Chariot à moteur agricole (véhicule spécial) *)	Marque de fabrication JOHN DEERE	Type 9 5 5	Fiche d'homologation N° CH 5447 16
---	-------------------------------------	---------------	---------------------------------------

Constructeur Identification	JOHN DEERE WERKE, Zweibrücken (D) "955" sur la plaquette du constructeur "Z" derrière le No du châssis (non sur la plaquette) "CH 5447 16" sur plaquette de l'importateur séparée		
Plaquette constr.	à droite, à l'avant latéralement sur la plateforme (la plaquette de l'imp. se trouve au même endroit)		
N° du châssis	à droite, latéralement sur le longeron, derrière la roue avant		
Ident. du moteur	"6329 DZ 02" latéralement, à l'avant à droite sur le bloc, plaquette rivée, derrière la pompe d'alimentation		
Importateur princ.	MATRA, Landmaschinen, Bernstrasse 160, 3052 Zollikofen		
Véhicule homologué	004302 Z	Signes fixes dans code du type 955 / Z	

<b>Chassis</b>		<b>Moteur</b>	
Nombre d'essieux	2 _____ Nombre de roues 4 _____	Marque	JOHN DEERE Type 6329 DZ 02
Direction	hydrostatique av. assistance hydraulique, s. roues AR	Construction	en ligne Temps 4 _____
Transmission	mécanique, non synchronisée, avec variateur	Carburant	D _____ Position au centre
Nombre de vitesses	4 _____ Entraînement sur les roues AV	Réfrigérais.	EAU _____ Nombre cylindr. 6 _____
Frein de service	hydraulique, à disques, sur les arbres d'entraîne- ment resp. les roues AV. frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage	Alésage	102 _____ CV-Comp 110
Frein auxiliaire	mécanique, à disque, sur l'arbre de la boîte c.v., resp. sur les roues AV	Cylindrée	2390 _____ CV-impôt 27,45
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire, levier avec segment	Puissance en CV	105 DIN _____ à t/min 2500
Ralentisseur		Bruit	83 _____ dB/A à t/min 2880
Contrôle 2 circ.		Silencieux	t = 500 x Ø 150 mm
		Mesure des gaz	Bacharach = 3
		Déparasitage	

<b>Carrosserie</b>		<b>Poids</b>	
moissonneuse-batteuse		avant	arrière
Nombre de portes	Indic. vit.	Poids à vide	total
Ceintures sécurité	Rétroviseur de chaque côté	4900	1300 \$) 6200
Cale	1/400x3/10x230 mm. Attelage	Charge utile	(y compris 40 kg de lest)
Antivol		Poids total	6200
Nombre de places	t 1 _____ av. _____ centre _____ ar _____	Garantie fabr.	5790 _____ 2010 _____ 7200 _____
Dimensions	Int. _____ ext. _____	Dimens. pneus	18.4/15-30 AS 7.50-20 (Variantes +)
Longueur	8990 _____ Empattements 3590 _____	Ply / bar	10 / 1.7 6 / 2.5 voir
Largeur	*) 3450 _____	Charge	5430 _____ 1700 remarques)
Hauteur	3570 _____ Voie av 2188 _____ ar 1660 _____	pour V max	30 _____ 30 _____
Porte à faux	lat. _____ Voles av 2128 _____ 2308 _____	Garantie poids remorquable avec frein	_____
	av 3350 _____ ar 1660 _____ 1746 _____	Garantie poids remorquable sans frein	_____
	ar 1940 _____ Braquage g 11600 _____ d 11800 _____	Garantie poids de l'ensemble	_____
Distance volant - vers l'avant du véhicule	2800 _____	Poids remorquable testé	_____
		Vitesse maximale selon le constructeur	20 _____ km/h
		Vitesse maximale testée	20,5 _____ km/h
		à 2880 t/min au moteur	

Equipement  
 Feux de route  
 Feux de croisement HELLA K 21973 ++)  
 Feux de position A  
 Feux rouges WBC CH 1 0133 01  
 Feux stop  
 Clignoteurs av 1 (E) K 12642 ++ ar CH 1 0133 01  
 Catadioptres av I (E) ar I (E)  
 Feux de gabarit av I ar I  
 Feux complément 1/ feu orange BOSCH CH 1088 02 / 01 §)  
 Eclairage plaque avec/sans lave-glace  
 Essuie-glace  
 Avertisseurs 1/ HELLA OC2 952/el 20011  
 ou d'autres modèles selon les fiches d'homologation

indications pour le permis de circulation

\*)

Genre du véhicule Chariot de travail agricole (veh. spécial)  
 Marque et type JOHN DEERE 955  
 Homologation N° CH 5447 16  
 Carrosserie moissonneuse-batteuse  
 Places total 1 avant  
 Poids à vide 6200 Carburant D  
 Charge utile 6200 CV-impôt 27,45  
 Poids total 6200 Cylindres 5390

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

Seuls les véhicules équipés d'une plaquette de l'importateur séparée, peuvent être immatriculés sur la base de cette fiche d'homologation.

\*) Véhicule spécial : largeur totale : 3450 mm.

+) Variante de pneus : AV = 18.4 - 26 10 PR 6840 (1,4) V-max 30 km/h  
 23.1 - 26 8 PR 5700 (1,1) 30 km/h  
 AR = 7.50 - 16 6 PR 1420 (2,5) 30 km/h  
 10,5/80 - 18 6 PR 2860 (2,2) 30 km/h

++) La hauteur des feux de croisement, la hauteur et la distance de l'avant des clignoteurs latéraux sont admises pour raisons techniques.

§) A noter dans le permis de circulation:

- 1 plomb sur butée de pleine charge (code 101);
- les diviseurs doivent être démontés (code 139);
- le réservoir à grains doit être vidé;
- les supports des feux arrière, marqués jaune/noir, doivent être déployés;
- 2 poutres de protection, marquées noir/jaune, sont exigées devant le rabatteur (code 138);
- lors de courses de transfert, un lest de 40 kg (plaque de 1000x250x20 mm) doit être monté à l'arrière (OCE, art. 22, al. 2);
- feu orange exigé (code 115);
- marquage noir/jaune sur les côtés de la table de coupe et à l'arrière du véhicule (code 137).

Lieu et date de l'homologation

Zollikofen, 15.6.76

Homologation fédérale des types de véhicules